

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Observations techniques Vigne N°22 – 04 Septembre 2024

Ce flash a été élaboré sur la base des observations réalisées par le service Agronomique d'EVV et étayé par les BSV des Territoires Nord Aquitaine (24, 33, 47) et Sud Aquitaine (40,64,32). Nous attirons votre attention sur le fait que le présent document indique une tendance sanitaire régionale, et est susceptible de ne pouvoir être applicable tel quel à chacune de vos parcelles. Ce flash, à vocation purement informative, ne saurait engager la responsabilité de ses auteurs en cas de mauvaise interprétation des données qui y sont contenues. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur EVV habituel.

→ L'ESSENTIEL



Risque faible



Risque moyen



Risque fort

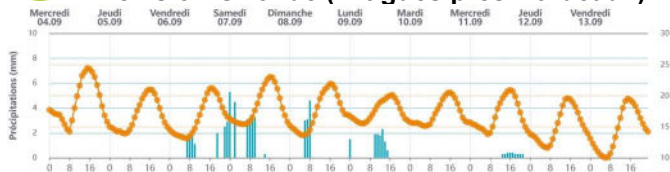


Info

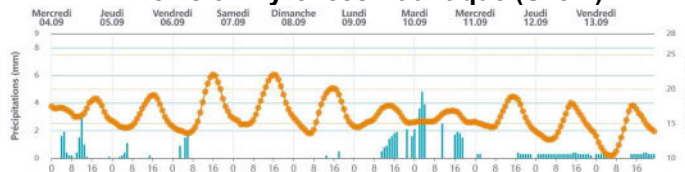
| Physiologie | Météo | Oïdium | Botrytis | Tordeuses |
|------------------------------|---|--|--|------------------------------------|
| | | | | |
| Fin Véraison, maturation, | Temps perturbé et averses fréquentes | Risque moyen, nouvelle sortie feuille | risque moyen à fort, nouveau symptôme | Vol G3 en cours, pontes observées, |
| | | | | |

→ MÉTÉOROLOGIE

Prévision Gironde (Artigues près Bordeaux)



Prévision Pyrénées Atlantiques (Uzein)



→ DYOSTEM®

L'outil analyse en cinétique 3 indicateurs physiologiques intégratifs du fonctionnement de la vigne dans son environnement :

- le chargement en sucres des baies
- la teinte des baies
- le volume des baies

LE CHARGEMENT EN SUCRES ou l'évolution de la quantité de sucres par baie est un indicateur du fonctionnement de la vigne au cours de la maturation.

Il est directement lié à l'activité photosynthétique, à l'équilibre surface foliaire, par rapport au rendement et à l'état physiologique de la vigne.

La cinétique de chargement en sucres conditionne l'obtention d'un haut potentiel qualitatif des raisins.

LA TEINTE DES BAIES est un indicateur utilisé sur les variétés de raisins blancs. C'est un marqueur du microclimat (exposition, température) qui a une incidence forte sur le type aromatique des vins produits. Associée au chargement en sucres, la teinte des baies constitue un indicateur fiable du profil aromatique des raisins blancs.

LE VOLUME DES BAIES est mesuré par une photographie des baies échantillonnées. Le traitement de l'image permet d'obtenir une mesure du volume moyen. Son suivi permet de détecter la déshydratation en cas de stress hydrique.

Déchiffrez votre vignoble et faites les bons choix

- Suivez en temps réel l'évolution du potentiel de vos raisins
- Déterminez la date optimale de récolte en fonction du profil raisin souhaité
- Planifiez vos vendanges avec sérénité (organisation, logistique, gestion des ressources)
- Identifiez le comportement de vos vignes (stress hydrique, vieillissement) et optimisez vos parcelles



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Hors-série n°22 : 04/09/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

NOUVEAU

Découvrez le
site web EVV
evv.fr



Suivez nous

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

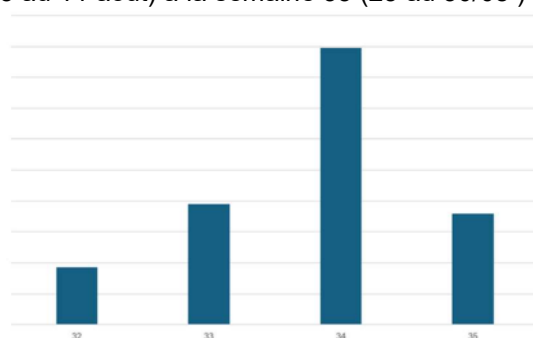
Pour le DYOSTEM et les CONTRÔLES DE MATURITE, planifiez vos dates de prélèvements en contactant le laboratoire d'œnologie EVV et/ou vos œnologues conseils.

→ VERS DE LA GRAPPE

Dynamique de vol G3 Eudemis Gers & Gironde: (source Mapview)

Ci-dessous, un graphique représentatif du vol de G3 de la semaine 32 (5 au 11 août) à la semaine 35 (25 au 30/08) :

- Vols importants sur les zones historiques avec souvent deux à trois pics (12-15/08, 22-25/08 et 27-30/08).
- **Pic de vol sur la semaine 34 sur la majorité des zones. Sur les zones plus précoces (Gers, Sud Gironde), ce pic a eu lieu entre la semaine 33 et la semaine 34.**
- Poursuite de vols assez dense encore la dernière semaine d'août sur certains secteurs (Gondrin, Bommès, Portets, EDM, Pomerol, Montagne, St Sulpice Faleyrens, Bourg, Blaye...)



Point Eudémis 04/09/2024:

Le vol de G3 est très irrégulier, mais se poursuit et de nouvelles pontes aux stades frais à tête noire voire écloses sont observées sur l'ensemble du réseau. Premières perforations de G3 visibles selon les secteurs. Évolution G3 à surveiller.

Les vols de semaine 35 ont produit des pontes fraîches depuis fin de semaine dernière et ce début de la semaine et de nouvelles éclosions seraient attendues vers le 10/09. La lutte vers de grappes est une nécessité pour éviter les problématiques Botrytis sur les parcelles vendangées tardivement.

Recommandations pour gérer cette fin de G3 :

Quel que soit la stratégie adoptée en G3, l'objectif est de bien gérer la fin du vol sur une année de vendange classique (avant le 15/09 comme les Blancs secs), après le 20-25/09 pour les premiers rouges.

Plusieurs critères doivent entrer en compte :

- Date de vendange prévue en fonction des cépages.
- Date d'application du dernier traitement et produit appliqué (DAR).
- Historique parcelle et pression observée cette année sur la parcelle.

Pour vous accompagner dans votre prise de décision, le tableau ci-dessous peut vous aider :

| Date de vendange | Historique pression et pression de l'année sur la parcelle | | | |
|------------------|---|---|---|---------------------------------------|
| | Faible | | Fort | |
| | Dernière application avant le 15 août | Dernière application après le 15 août | Dernière application avant le 15 août | Dernière application après le 15 août |
| Avant le 10/09 | - | | Observer pour décider si un renouvellement est nécessaire | |
| Après le 20/09 | Risque existant : observer pour décider si un renouvellement est nécessaire | Risque existant : observer pour décider si un renouvellement est nécessaire | Risque fort : un renouvellement serait opportun. À discuter avec votre viticulteur. | |

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Hors-série n°22 : 04/09/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro



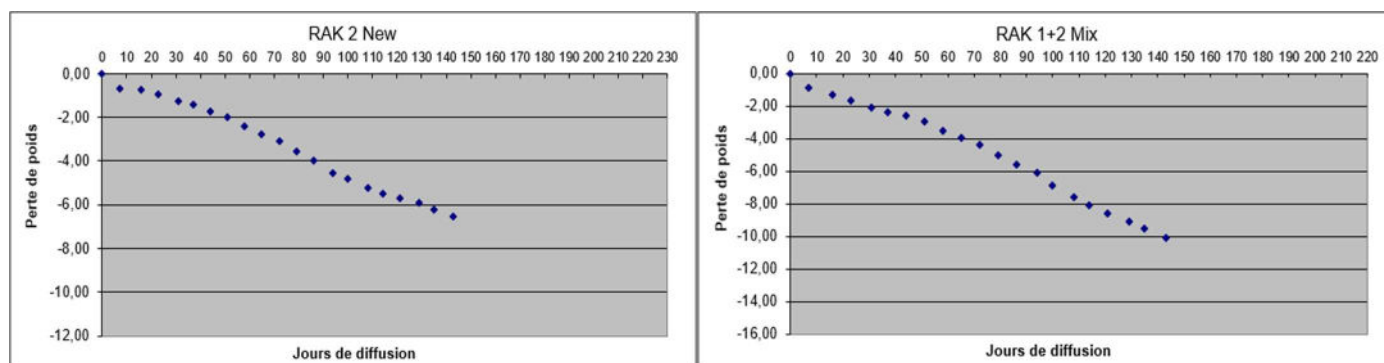
FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Les stratégies utilisant des solutions larvicides type Emamectine (DAR 7 jours) ou des BT/Spinosad devraient être optimales pour aller chercher les larves issues de ces fins de vol.
Veillez à la qualité d'application (face par face et en dirigé sur grappes), notamment sur les pressions fortes.

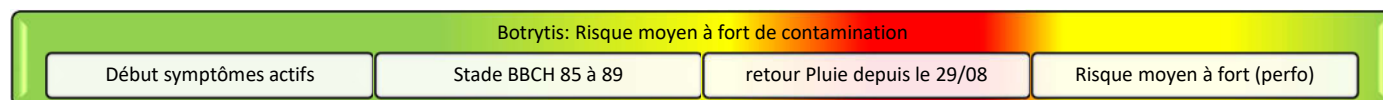
D'après la modélisation Eudémis Agrigenius le vol de G3 devrait encore se poursuivre jusqu'à mi-septembre sur la Gironde,

Surveiller les parcelles confusées !
La diffusion des Rak se passe toujours bien.

Ci-dessous les courbes de diffusion RAK® 2024 à date :



→ BOTRYTIS



Risque de contamination.



On peut observer une légère augmentation des symptômes (généralement sur des baies isolées, et quelques rares foyers). Attention avec les populations de G3 cela pourrait entraîner davantage de pertes. Le potentiel de réceptivité des baies fait état d'un risque médian pour 2024 sur merlot & sauvignon blanc [cépages de références]. Le PRB et/ou la présence actuelle ne présume en rien du risque lors des vendanges : ce sont d'abord les conditions climatiques, ensuite une bonne gestion des tordeuses et aussi la prophylaxie.

Le PRB 2024 <https://umt-seven.hub.inrae.fr/content/download/4116/39534?version=1>

Le risque botrytis est moyen à fort : Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à son apparition.

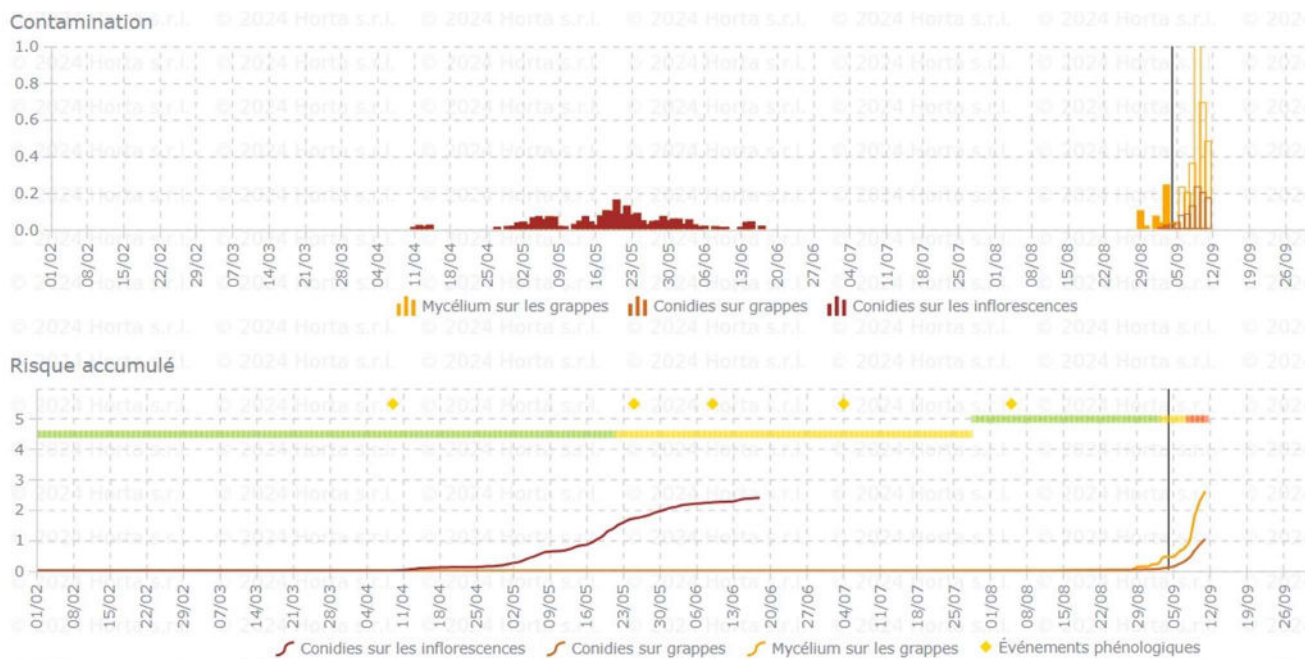
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Hors-série n°22 : 04/09/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro



FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES



La prophylaxie est le meilleur moyen de limiter le botrytis.

Si période humide, possible de réaliser une pulvérisation dirigées sur grappes avec Argile ou Talc (10-15 Kg/ha) ; ou Traitements « Asséchant » :avec **Armcarb**

Méthodes alternatives:

Des réductions d'attaques de Botrytis peuvent être obtenues par : lutte contre les tordeuses, effeuillage de la zone des grappes, l'aération et la limitation des entassements.

→ ENGRAIS VERTS

La période de semis des engrais vert pourra débuter dès fin Aout-début septembre d'autant que les dates de vendanges ne vont pas être précoces. Le travail du sol de l'inter-rang à semer peut débuter dès maintenant (disque, cultivateur) de façon à n'avoir qu'un passage d'outils superficiels à réaliser en combiné ou juste avant semis.

L'anticipation des réservations de semences est conseillée.

Le but du couvert est d'avoir la biomasse maximale au printemps avant que la vigne ait des besoins importants en azote.

👉 Le semis d'été (habituellement fin août)

Permettra de maximiser la biomasse pour le printemps suivant. Il a l'avantage de profiter du pic de minéralisation d'automne et donc d'éviter les pertes d'azote par lessivage; Nos plateformes engrais verts mettent en avant qu'un semis avant vendange assure une bonne installation du couvert et le passage des vendangeuses, n'altère pas ou peu le semis.

👉 Le semis d'automne

Présente aussi de belle réussite avec de belles biomasses. Plus il est réalisé tôt après les vendanges, meilleures sont les réussites. Le développement de la biomasse se fera principalement au printemps suivant;

- Essayez de semer avant une période pluvieuse.

- Eviter de semer en direct dans des vieux enherbements, la levée sera souvent mauvaise en raison de la concurrence mais aussi parce que la graine sera dans le tapis de racine du gazon et non pas dans de la terre fine.

👉 La préparation de sol au semis

Réaliser une préparation de sol fine et motteuse, il s'agit en général de petites graines,

Semer de préférence avec un semoir adapté, pour une répartition homogène des graines.

Profondeur : 1 à 4 cm pour les engrais vert selon taille des graines.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Hors-série n°22 : 04/09/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

NOUVEAU

Découvrez le
site web EVV
evv.fr



Suivez nous

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Rouler le semis.

Le recours à un entrepreneur peut être intéressant si vous n'êtes pas équipé de semoir.

Le choix des espèces ou des mélanges doit être raisonné en fonction des objectifs attendus.

➤ Intérêt d'utiliser des mélanges

Meilleure assurance de couverture au sol.

Production de biomasse supérieure (aérienne et racinaire).

Meilleure gestion du salissement.

Meilleure exploration du potentiel nutritif du sol.

Amélioration de la structure du sol.

Le choix des espèces ou des mélanges doit être raisonné en fonction des objectifs attendus. Une large gamme de solutions est disponible chez EVV.



L'anticipation des réservations de semences est conseillée auprès des magasins EVV

➔ ARRACHAGE PROLONGE POUR VIGNES BORDELAISES

La préfecture de Gironde repousse pour la troisième fois la date butoir d'arrachage sanitaire à 6 000 €/ha des vignes bordelaises, les chantiers ayant pris du retard avec les pluies. Le préfet de la Gironde a décidé de prolonger le délai de réalisation des travaux **jusqu'au 30 septembre 2024, délai de rigueur** ».

| Sources | Sites de consultation |
|--|---|
| BSV | https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/ecophyto/bsv-bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-vigne/ |
| Note nationale maladies de la vigne 2024 | https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2024/01/Note-technique-commune-vigne-2024-VDef.pdf |
| Site E-phy-Anses | https://ephy.anses.fr/ |
| Liste des produits de biocontrôle | https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/instruction-2024-449 |
| Liste actualisée des équipements anti-dérive | https://agriculture.gouv.fr/materiels-permettant-la-limitation-de-la-derive-de-pulverisation-des-produits-phytopharmaceutiques |

Avant toute utilisation de produits de protection des plantes, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Hors-série n°22 : 04/09/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

